

LIVRET D'ACCUEIL ACG SENS ET ACTIONS

QUI SOMMES NOUS

ACG SENS ET ACTIONS est un organisme de formation spécialisé dans 3 domaines d'activités :

- **L'accompagnement des transitions professionnelles**
 - Bilan de compétences
 - Accompagnement à la VAE
 - L'outplacement individuel et collectif
 - L'accompagnement à l'orientation scolaire (bilan d'orientation)
- **L'ingénierie et l'animation d'actions de formation**
- **Le conseil aux entreprises**
 - Recrutement avec le réseau Florian Mantione Institut
 - Formation
 - Ressources humaines

« Dis-moi quelles sont tes *valeurs*, je te dirai qui *tu es* » !

Pour notre centre de formation, les valeurs se centrent principalement vers nos clients mais aussi sur l'environnement, naturellement. Elles vivent au rythme de l'évolution de l'entreprise et des différents acteurs qui s'y croisent. Omniprésentes à travers l'ensemble de nos activités et champs d'intervention, elles se déclinent pour tendre vers le principe d'impact positif :

- Qualité des prestations et de l'accompagnement dans l'objectif de la satisfaction du client,
- Partage et esprit de coopération,
- Respect et responsabilité de chacun (clients et consultant/es) dans un esprit de co-construction,
- Innovation et individualisation des pratiques,
- Respect de l'éco-fonctionnement de chacun et de l'environnement qui nous porte.

Nous vous invitons à visiter notre site Internet <https://www.acg-sensetactions.fr/>.

RESPONSABLE DU CENTRE DE FORMATION - À CONTACTER EN CAS DE BESOIN



Catherine GE JOLLY - DIRIGEANTE

catherinegejolly@acg-sensetactions.fr

Tél : 06 22 62 48 66

Vous pouvez contacter Madame GE JOLLY pour toutes questions sur le fonctionnement du centre ou en cas de désaccord ou de litige avec votre consultante.

HORAIRES ET ACCESSIBILITE

L'accès à l'agence ACG SENS & ACTIONS se fait pendant les heures d'ouverture de l'agence et/ou aux heures de réception par votre consultante.

Nous vous recevons en entretien de 8h à 20h du lundi au vendredi en continu.

Nous pouvons également vous offrir la possibilité de réaliser des entretiens le samedi matin en fonction de vos besoins.

Un parking gratuit est à disposition devant l'agence. Vous pouvez aussi utiliser les transports en commun (bus) qui sont gratuits.

Durant toute la durée de la prestation, vous avez accès à la machine à café et aux rafraîchissements de façon gratuite.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre agence ACG SENS & ACTIONS

Est située au rez de chaussée du bâtiment et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour les apprenants en situation de handicap, nous mettons en place un accompagnement spécifique tout au long de la formation. N'hésitez pas à nous solliciter afin que nous puissions aménager et individualiser votre accompagnement selon votre situation.

Contact de la référente handicap : Catherine GE JOLLY – 06 22 62 48 66

3 AGENCE ET CONSULTANTE

ACG SENS ET ACTIONS

451, avenue de Paris
79000 NIORT



MESURES D'HYGIENE ET SANITAIRES

Nos locaux sont nettoyés chaque jour.

Nous mettons à disposition du gel hydroalcoolique et des masques si nécessaire (dont masques inclusifs).

Nos locaux sont équipés de sanitaires qui sont fléchés en fonction du genre. Un sanitaire spécifique aux personnes à mobilité réduite est également à disposition.

Merci de respecter les informations indiquées sur la signalétique et de veiller au maintien de la propreté et de l'hygiène des lieux.

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Si vous ne disposez pas de matériels informatiques ou que vous n'avez pas d'accès à internet pour effectuer vos travaux de recherches, **ACG SENS ET ACTIONS** met à votre disposition un espace de travail dédié ainsi qu'un ordinateur pour effectuer vos recherches.

Dans ce cas, merci d'en faire la demande à votre consultante pour organiser cette séance.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'expérience nous a montré que pour réussir votre formation, certaines attitudes étaient gagnantes. Voici les engagements qu'il nous semble indispensable de prendre pour ce faire.

Votre consultante s'engage à :

- Se montrer réactive, disponible, bienveillante et positive à toutes les étapes de votre bilan de compétences
- Donner le meilleur d'elle-même en mettant à votre disposition toute son expertise dans le domaine de l'emploi et de la formation,
- Garder confidentiel l'intégralité de vos échanges dans le respect de la charte de nos valeurs.
- A individualiser votre accompagnement en fonction de vos objectifs
- En cas d'impossibilité à assurer l'un des rendez-vous, à vous prévenir par email au moins 48 heures à l'avance en vous proposant une nouvelle date de rendez-vous.

En tant que bénéficiaire, vous vous engagez à :

- Être « acteur/trice » de vos démarches, et effectuer, l'ensemble des préconisations, (enquêtes, démarches, courriers, recherches d'informations, immersions, etc.).
- Vous montrez authentique et sincère dans les échanges, ce qui vous permettra de vous ouvrir à de nouvelles façons d'envisager votre environnement : le petit pas de côté !
- À rencontrer 1 à 2 professionnels des secteurs d'activité visés de façon à découvrir des métiers, développer vos réseaux et / ou valider votre projet,
- A réaliser les immersions professionnelles dans la mesure de l'intérêt et de vos disponibilité,
- En cas d'impossibilité à assurer l'un des rendez-vous, à vous prévenir par email au moins 48 heures à l'avance en vous proposant une nouvelle date de rendez-vous.

CONFIDENTIALITÉ ET NEUTRALITÉ

Tous les échanges ayant lieu dans le cadre des entretiens avec votre consultante, les résultats des tests et questionnaires, les synthèses intermédiaires ou finales, les documents de travail ou de prospectives pour l'accompagnement à la création d'entreprise sont strictement confidentiels. Ils ne pourront en aucun cas être communiqués à des tiers, quels qu'ils soient.

Nous nous engageons à ne pas influencer nos clients et n'exprimer aucun jugement auprès de nos bénéficiaires des actions de formation.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que tous les documents seront détruits à l'issue de la prestation, une fois qu'ils vous auront été communiqués dans le délai légal de conservation des informations, soit une période de 1 à 3 ans en fonction du financeur de l'action de formation.

Merci de conserver précieusement les documents remis à l'issue des actions de formation car aucune copie ne pourra vous être fournie en cas de perte et ce conformément au code de travail qui régit la réalisation de nos prestations.

